

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 206 Arrêté de promulgation n° 206 du 20 février-1960 .

n° 206

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

20 février 1960

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro

29 février 1960

### VISAS

Le Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'Honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au;

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Sont promulgués dans le Territoire de la Côte Française des Somalis : 1° L'arrêté du 19 décembre 1959 portant extension aux Territoires d'Outre-Mer de diverses dispositions relatives aux brevets, licences, qualifications et certificat de l'Aéronautique civile; 2° L'arrêté du 4 février 1960 portant application dans les Terirtoires d'Outre-Mer de l'arrêté du 15 juin 1959 relatif aux marques distinctives à apposer sur les hôpitaux, centres de repos ou tout autre établissement ou exploitation pour en interdire le survol à basse altitude ; 3° L'arrêté du 4 février 1960 portant application aux Territoires d'Outre-Mer de l'arrêté du 13 avril 1959 relatif à la délivrance d'autorisation de paraâchutase aux pilotes privés d'avion. (J.OR.F. du 7 février 1960, p. 1291.)

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Y. de DARUVAR.**